

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 103 (1958)
Heft: 11

Artikel: Réflexions sur la guerre atomique
Autor: Montfort
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-342905>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction-Direction : Colonel-brigadier **Roger Masson**

Rédacteur-Adjoint : Lt-colonel EMG **Georges Rapp**

Administration : Lt-colonel **Ernest Buetiger**

Editeurs et expédition : Imprimeries Réunies S. A., av. Gare 33, Lausanne
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II 5209)

Annonces : Publicitas S. A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

ABONNEMENT : **Suisse :** 1 an Fr. 12.— ; 6 mois Fr. 7.— ; 3 mois Fr. 4.—
Etranger : 1 an Fr. 15.— ; 6 mois Fr. 8.— ; 3 mois Fr. 4.50

Prix du numéro : Fr. 1.50

Réflexions sur la guerre atomique

ENCORE LA GUERRE NUCLÉAIRE LIMITÉE

L'efficacité du contrôle des expériences nucléaires, s'il est accepté dans la présente conférence de Genève¹ par les puissances du « club atomique », n'apparaît ni certaine, ni totale.

Dans son communiqué final, la récente conférence des experts atomiques de Genève a déjà souligné que « les méthodes de détection des explosions nucléaires, utilisables à l'heure actuelle, permettent, *dans certaines limites bien déterminées*,² de détecter et d'identifier les explosions nucléaires », et elle a conclu que « *sous réserve de certaines possibilités et limites*,² il était techniquement possible d'établir un système de contrôle applicable et efficace pour déceler les violations d'un accord éventuel sur la cessation des essais thermonucléaires dans le monde entier ».

¹ Il s'agit de la conférence sur l'arrêt des expériences nucléaires.

² C'est nous qui soulignons. Mft.

Dans leurs conclusions finales, les savants atomistes de Genève, qui pèsent leurs termes, on le constate et on le conçoit aisément, laissent donc entendre que certains essais ou certains engins pourraient échapper à tout contrôle, dans l'état actuel de la science.

Et encore ne se sont-ils pas occupés des « tout petits » projectiles atomiques spécifiquement tactiques, des *obus*, dont l'étude et la fabrication sont en cours et très poussées, aussi bien aux Etats-Unis qu'en U.R.S.S., dit la Revue militaire générale dans son numéro d'octobre dernier¹.

Il paraît bien, et c'est compréhensible, que les essais de projectiles de ce genre, d'une puissance² inférieure à un kilotonne — d'une fraction de kilotonne — sont difficiles et même impossibles à détecter. Voilà un premier point qui semble établi.

Aussi un journaliste ayant demandé au président Eisenhower, dans sa conférence de presse du 15.10.58, s'il serait prudent de renoncer à la poursuite des essais nucléaires alors que certains engins peuvent être expérimentés clandestinement, le président a laissé entendre que les Etats-Unis peuvent raisonnablement courir le risque que comporte actuellement l'impossibilité quasi sûre de détecter certaines explosions atomiques³.

Il semble donc bien — c'est le deuxième point que nous voudrions établir — qu'un simple, qu'un unique *arrêt* des essais nucléaires ne rimerait pratiquement à rien pour la paix du monde. Il pourrait tout au plus empêcher le « perfectionnement » des gros engins mais il ne limiterait pas la fabrication des engins actuellement adoptés, partant l'augmentation de leur contingent ; en tout cas il ne changerait rien au stock des projectiles actuellement en dépôt.

¹ Chronique d'actualité du général d'armée Carpentier, directeur-rédacteur en chef, à laquelle nous empruntons plusieurs renseignements.

² Rappelons qu'il ne faut pas confondre puissance et efficacité, faute fréquemment commise.

³ Les journaux.

Pour ce faire, il faut que le problème des essais nucléaires soit traité dans le cadre d'un accord général de désarmement et que cet accord prévoie l'arrêt des fabrications et la destruction des projectiles existants.

Logiquement, le représentant de la France aux Nations Unies a déclaré, le 21.10.58, que son pays ne renoncera pas à l'arme nucléaire tant que les stocks des puissances atomiques ne seront pas réduits sous contrôle international. Il s'agirait donc non seulement d'arrêter les expérimentations et les fabrications, mais encore de réduire, de diminuer, le contingent des projectiles existants, sous contrôle international.

Mais il faut bien comprendre que pour être efficaces toutes ces solutions exigent des contrôles qui seront bien difficiles à faire admettre par les puissances atomiques, d'abord, et à appliquer, ensuite. Après la guerre de 1914-1918, on a connu — conséquence du traité de Versailles — les contrôles du désarmement de l'Allemagne. Ont-ils empêché la Wehrmacht de posséder des armes défendues et d'instruire ses troupes à leur emploi ?

De tout cela, il est loisible de tirer une première conclusion : il ne faut malheureusement pas attendre pour demain la suppression ni même la limitation des armes atomiques.

* * *

Est-ce à dire que la guerre atomique générale et totale — que l'on se plaît à nous décrire, dans la presse non spécialisée aux choses militaires surtout, comme la fin du monde — soit inévitable en cas de conflit et qu'une affaire locale deviendra *toujours* mondiale et atomique ?

Reconnaissons tout d'abord que les deux dernières guerres mondiales ont en effet débuté par un conflit local et qu'il est compréhensible que nous en gardions, surtout pour ceux qui ont vécu cette époque, un assez mauvais souvenir. Toutefois n'oublions pas que depuis il y a eu les affaires de Corée, de

Suez, d'Israël¹, sans parler des guerres d'Indochine et d'Algérie, qui, aussi bien que l'assassinat d'un archiduc autrichien ou la possession du couloir de Dantzig, auraient pu être des prétextes « valables » pour embraser le monde.

Mais voilà, depuis 1945, il y a l'arme nucléaire, le fameux « deterrent », chantage par l'arme atomique, auquel — depuis que les deux blocs disposent de ce moyen — chacun d'eux — véritable partie de poker — recourt à toute occasion en menaçant l'autre de la destruction complète s'il ne cède pas. Et comme chaque parti ne sait pas exactement de quoi l'autre dispose et à quoi il expose son propre pays, le procédé a donné, à maintes reprises, des résultats appréciables, en évitant à celui qui l'utilisait le besoin de poursuivre sa politique « par d'autres moyens », pour reprendre l'expression de Clausewitz, et en refroidissant chez son partenaire toute humeur belliqueuse.

On pourrait donc être tenté d'en étendre l'emploi pour essayer d'obtenir déjà, localement, un résultat de même nature en faisant avorter une guerre limitée.

Il est vraisemblable que si on ne le fait pas, c'est parce qu'on reconnaît que son emploi n'est pas sans danger. Jouer avec le feu risque toujours de déclencher une catastrophe et dans un conflit local, l'enjeu — une divergence de vue de minime importance, à l'échelle mondiale — ne vaut en général pas la peine qu'on courre ce risque. Aussi l'expérience de ces dernières années permettrait-elle de croire que la menace atomique n'est employée que pour limiter, pour localiser le conflit.

Nous ne voulons pas dire, qu'on nous comprenne bien, qu'un conflit local ne dégénérera jamais plus en conflit général grâce au « deterrent », au chantage atomique. Le gros danger réside, semble-t-il, dans les questions de prestige des Grands. Si ce facteur joue un rôle dans une démocratie, il en joue un bien plus grand encore dans une dictature.

¹ Il y a en ce moment celle de Quemoy qui n'a pas l'air non plus de trop mal tourner.

Mais le fait est que depuis 1945 les conflits armés sont restés limités, localisés. « Pourvu que cela dure », comme disait Madame mère !

* * *

Aussi doit-on suivre avec intérêt les idées qui se font jour aux Etats-Unis, et que nous avons récemment signalées, sur la guerre limitée¹, bien qu'on y étudie cette guerre dans sa forme atomique. Nous avons déjà dit pourquoi nous ne pensions pas qu'elle serait obligatoirement atomique: les nombreux exemples que nous avons eus sous les yeux, depuis bientôt vingt ans, nous prouvent au contraire qu'une guerre limitée classique est toujours possible.

Mais c'est de guerre nucléaire limitée qu'on se préoccupe outre-Atlantique. Après avoir — il faut bien le dire — déclenché la guerre atomique par les explosions d'Hiroshima et de Nagasaki — dont la nécessité militaire était plus que contestable — on s'y sent peut-être dans la situation de l'Apprenti sorcier, tout en brandissant quand même, à l'occasion, le « deterrent », ce qui peut paraître paradoxal.

La difficulté principale que rencontrera la guerre nucléaire limitée, c'est que, dans ce genre de campagne, l'emploi de l'arme atomique sera extrêmement délicat. Il faudra tout d'abord, dit-on, n'employer que des projectiles spécifiquement tactiques et il faudra encore ne pas toucher aux « objectifs atomiques » de l'adversaire. Entendons par là : rampes de fusées intercontinentales (ICBM) — *peut-être* même moyennes (IRBM) — fabriques de projectiles, dépôts de matières premières, etc. Autrement dit, et si on nous permet cette expression, l'emploi de l'arme nucléaire devra se faire « sur la pointe des pieds ». Le premier qui l'utilisera ne saura jamais comment son adversaire prendra la chose. S'il la prend mal (! ?) et qu'il riposte par de gros moyens, cela peut être le début d'une catastrophe... pour les deux blocs probablement et pour tout le monde.

¹ R.M.S. Août 1958.

On comprend donc que ni en Corée, surtout, ni à Suez l'arme atomique n'ait pas été utilisée.

Il faut cependant remarquer qu'à ces moments-là les armes atomiques vraiment tactiques n'existaient pas encore. On dit que ces petits projectiles sont *actuellement* en cours de fabrication aux Etats-Unis et en U.R.S.S. Il paraît donc permis d'espérer qu'un obus atomique d'artillerie de calibre normal — on aurait dit autrefois d'artillerie de campagne — a fortiori un projectile de lance-mines, utilisé entre Chinois, ne déclenchera pas une nouvelle guerre mondiale et nucléaire par surcroît. *Mais, d'autre part, on peut s'attendre à un emploi généralisé de ces armes.* Et comme ce n'est pas par la mobilité, confondue souvent chez nous avec la bougeotte, qu'on échappera à ce feu moderne, il faudra avoir un appui de feu d'armes au moins égales. Voilà une conclusion qu'on pourrait appeler « locale ».

* * *

D'aucuns se demandent encore — dans le même ordre d'idées — dans quelle mesure la suppression des engins nucléaires pourrait infirmer ou accroître le risque d'un conflit généralisé, puisque la crainte — notamment dans les deux blocs — d'être victimes de bombardements atomiques est l'argument massue qui évite une nouvelle guerre mondiale.

Nous avons vu au début ce qu'on peut penser — bien à regret — de cette suppression, mais cela n'empêche pas d'étudier si le retour aux procédés classiques, conventionnels, diminuerait le risque de guerre générale ou s'il l'augmenterait.

Il semble bien que le retour aux procédés classiques, en diminuant le danger, la peur d'une destruction quasi totale et quasi certaine, augmenterait l'astuce, l'audace des gouvernements, suivis plus ou moins par leurs gouvernés, à déclencher une guerre. Ils pourraient se dire qu'on sait après tout ce qu'est une guerre classique, même mondiale, tandis qu'une guerre nucléaire c'est l'inconnu, et que, par rapport à cette dernière, la première ne provoque que des dégâts relativement limités (! ?).

Toutefois, il faut bien admettre que si le « deterrent », le chantage atomique, la crainte d'être la victime de bombardements nucléaires, présente l'avantage de diminuer le risque d'un conflit généralisé, son emploi n'est certes pas inoffensif. Il est toujours dangereux, n'est-il pas vrai, de jouer avec le feu ; le chantage à la destruction nucléaire totale pourrait bien une fois y aboutir, car il n'y a pas que « les chassepots qui partent d'eux-mêmes ». Et on pourrait dire, si on nous permet cette image, que s'il faut jouer avec le feu, il est à tout le moins préférable de le faire avec des allumettes plutôt que de côtoyer le cratère d'un volcan !

* * *

S'il était nécessaire de donner des conclusions à ces propos à bâtons rompus qui n'ont d'autre prétention que de chercher des réponses à des questions fréquemment posées, nous dirions que :

- L'élimination ou même la limitation de l'arme atomique n'est pas pour demain.
- La guerre nucléaire totale et généralisée n'en est pas pour cela irrémédiable.
- La guerre limitée, localisée, « périphérique », n'est pas facilement sensible au chantage atomique.
- L'apparition d'armes atomiques tactiques, qui se développent de jour en jour dans des « calibres » de plus en plus réduits, est possible dans la guerre limitée, localisée.
- La suppression des armes nucléaires augmenterait le risque de conflits tout en diminuant leur danger.

Colonel-divisionnaire MONTFORT